Jusqu'au 30 novembre, le Baromètre des Villes Cyclables lancé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) vous donne l'occasion unique d'évaluer la cyclabilité des communes que vous traversez à vélo. En quelques minutes, vous pouvez vous exprimer sur les infrastructures dédiées, votre cohabitation avec les autres usagers de la route, le stationnement, ou encore la sécurité ressentie lors de vos déplacements.

Les deux précédentes éditions ont confirmé l'intérêt des Français·es pour un changement de mobilité dans une démarche de co-construction participative. En prenant le temps de répondre à cette enquête, en cartographiant les points noirs et leurs coups de cœur, les citoyen·nes affirment leur souhait de participer à la conception d'un véritable système vélo confortable et sécurisé.

Pour l'instant, dans notre agglomération, seule la ville de Saumur est « qualifiée » dans le baromètre car ce dernier exige un minimum de 50 réponses par commune. N'hésitez pas à faire entendre votre voix à Doué, Gennes, Longué et toutes les autres villes où vous posez vos roues.

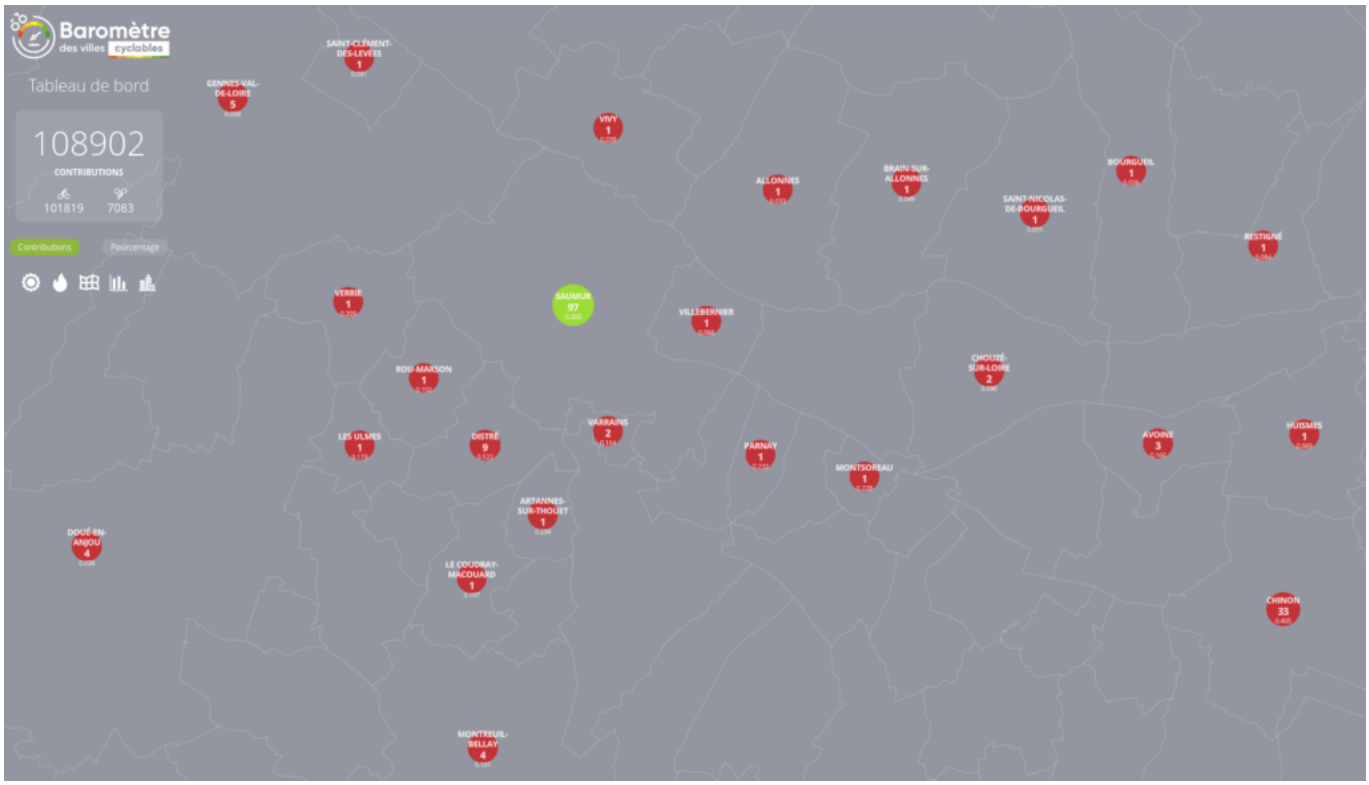

Tableau de bord du Baromètre des Villes Cyclables, le 25 octobre 2021 à 16h

Grâce à votre expertise d'usage quotidien, vos réponses offrent un formidable outil aux professionnels, aux élu·e·s, et aux associations comme la notre. Les clés de compréhension ainsi obtenues leur permettent de passer à l'action et d'imaginer une France cyclable, partout et pour toutes et tous.

Baromètre des villes cyclables

J'évalue les communes où je me déplace à vélo !

Partager cet article :